

## PARIS

120 avenue des Champs-Élysées  
75008 Paris  
Tél. : 01 42 67 79 78  
Fax. : 01 42 67 98 36

## NANCY

165 bd d'Haussonville  
CS 34 120  
54041 Nancy Cedex  
Tél. : 03 83 27 21 35  
Fax. : 03 83 90 33 30

## ÉPINAL

7 rue Roland Thiéry  
88000 Epinal  
Tél. : 03 29 81 89 89  
Fax. : 03 29 81 89 88

## METZ

2/4 rue François de Curel  
57000 METZ  
Tél. : 03 87 74 24 54  
Fax. : 03 87 36 71 98

## I. LOIS ET RÉGLEMENTATIONS

### HANDICAPÉS

Nouvelles dépenses déductibles de la contribution pour la déclaration adressée en 2017 : les dépenses engagées pour la préparation d'un premier accord sur l'emploi des handicapés.

Décret du 01/09/2016  
LS du 07/09/2016

### ÉLECTIONS SYNDICALES DANS LES TPE...

... qui se tiendront du 28 novembre au 12 septembre.

Un site Internet explicatif : [www.election-tpe.travail.gouv.fr](http://www.election-tpe.travail.gouv.fr)

LS du 07/09/2016

### LA CHARTE DU COTISANT CONTRÔLÉ...

... est mise à jour suite au décret du 8 juillet. Cf. [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

Les dispositions de ce texte seront opposables aux organismes de contrôle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

LS du 08/09/2016

### LES SALAIRES DEVRAIENT AUGMENTER DE 2,3 %...

... selon une enquête de Aon Hewitt publiée le 6 septembre.

LS du 08/09/2016

### LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE)...

... a un nouveau Président : Patrick Bernasconi.

➤ Souhaitons-lui d'avoir plus d'influence sur nos « législateurs » à partir des avis très souvent bien argumentés... mais mal diffusés par les médias.

## **TRANSACTION PÉNALE AVEC LA DIRECCTE**

---

Depuis le **1<sup>er</sup> juillet 2016**, l'administration du travail peut recourir à la transaction pénale avec l'employeur tant que l'action publique n'a pas été mise en œuvre. Décret du 25/04/2016

Le directeur de la DIRECCTE peut adresser une proposition de transaction dans les 4 mois de la contravention ou dans l'année qui suit le délit.

Ne sont ouvertes à transaction pénale que les infractions :

- Au règlement intérieur,
- Au contrat de travail,
- Au droit disciplinaire,
- Aux conventions et accords collectifs,
- À la durée du travail, aux repos et congés,
- Aux salaires,
- À la santé et à la sécurité,
- Au contrat d'apprentissage.

La transaction doit être acceptée dans le délai d'un mois par l'employeur et, dans ce cas, la DIRECCTE transmet le dossier au procureur pour homologation.

## **LUTTE CONTRE LE TABAGISME**

---

Le décret n° 2016-1117 du 11 août 2016 apporte des précisions pour l'application de la loi du 19 mai 2016 portant transposition de la directive européenne 2014/40/UE.

Les règles ont été recodifiées et transcrites aux articles R 3511-1 à R 3511-8.

Cela concerne notamment la mise en place d'un local fumeur.

➤ En fait le contenu reste inchangé !

LS du 07/09/2016

## **LA LOI POUR UNE « RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE »...**

---

... adoptée le 28 septembre renforce les pouvoirs de sanction de la CNIL (art. 64).

LS du 04/10/2016

## **UN NOUVEAU CRITÈRE DE DISCRIMINATION : LA PRÉCARITÉ SOCIALE**

---

La loi du 24 juin 2016 a introduit un nouveau critère en prohibant toute discrimination fondée sur la précarité sociale.

➤ Je m'interroge cependant sur les moyens de prouver un tel comportement discriminatoire, notamment au moment de l'embauche ?

Par contre, la loi autorise, opportunément à mon avis, la discrimination positive pour des mesures prises en faveur de personnes vulnérables.

À suivre l'appréciation que pourra en faire la jurisprudence.

## **LA CNIL PROPOSE DE NOUVELLES NORMES...**

---

... pour le contrôle biométrique dans l'entreprise.

Cf. deux délibérations publiées au JO du 27 septembre.

LS du 10/10/2016

## **CONTENTIEUX CONCERNANT LA RECONNAISSANCE D'UN AT-MP**

---

Une circulaire CNAM du 13 octobre précise quels sont « les éléments médicaux » que le médecin-conseil de la Sécurité Sociale est autorisé à transmettre au médecin-expert désigné par le TASS.

## **GÉNÉRALISATION DE LA DÉCLARATION SOCIALE...**

---

... Nominative (DSN) au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Un décret doit expliciter les modalités.

LS du 15/09/2016

## **LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL VALIDE LE PRINCIPE...**

---

... d'une indemnité minimum de 6 mois applicable en cas de licenciement abusif dans une entreprise d'au moins 11 salariés.

Conseil Const. QPC 13/10/2016 n° 2016-582

➤ Le Conseil Constitutionnel prend donc une position inverse de celle exprimée le 5 août 2015 pour refuser la notion de **plafonnement** proposée par la Loi Macron en fonction de l'effectif.

# **II. RELATIONS INDIVIDUELLES**

## **MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL – RECLASSEMENT**

---

Le refus du salarié d'une proposition de modification de son contrat ne dispense pas l'employeur de son obligation de reclassement.

Cass. Soc. 06/04/2016 n° 14-29.129

## **LIBERTÉ D'EXPRESSION – NOTION**

---

Dès lors qu'une salariée a écrit à la DRH avec copie à son supérieur hiérarchique que « le système mis en place par la société est un système de voleurs et de tricheurs, visant à bafouer délibérément le droit du travail, etc., etc. », les juges du fond ont considéré que cette salariée avait dépassé le cadre de l'expression d'un désaccord et commis une faute justifiant son licenciement.

Cass. Soc. 14/04/2016 n° 14-29.769

## **LA REMISE TARDIVE DE DOCUMENTS RH...**

---

... (après licenciement) ne cause pas nécessairement un préjudice au salarié. Celui-ci doit en rapporter la preuve.

Cass. Soc. 13/04/2016 n° 14-28.293

## **BADGE D'AUTOROUTE – UTILISATION FRAUDULEUSE**

---

Dès lors que le système de traitement des données personnelles avait pour finalité (**déclarée à la CNIL**) de lutter contre l'utilisation frauduleuse des badges, celle-ci, reconnue par le salarié, justifie son licenciement.

Cass. Soc. 03/05/2016 n° 14-23.150

## **RECOURS À D'ANCIENS SALARIÉS DEVENUS AUTOENTREPRENEURS**

---

La Cour de Cassation relève que la société Nord Picardie imposait en fait l'essentiel des modalités d'exécution de la mission, notamment :

- Le respect de l'utilisation du listing des clients à démarcher,
- Et d'une procédure commerciale précisément définie à l'avance,
- L'obligation de comptes-rendus très réguliers,
- L'établissement, par elle-même, des factures de ces autoentrepreneurs.

Cass. Crim. 15/12/2015 n° 14-85.638

## **LA PRESCRIPTION DE LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS...**

---

... (administrateur, directeur général, gérant) est réduite à 3 ans, contre la prescription de droit commun de 5 ans pour les dirigeants de fait.

Cass. Com. 12/04/2016 n° 14-12.894

## **MISE À PIED CONSERVATOIRE**

---

Une durée de 7 semaines n'est pas excessive en cas de poursuites pénales.

Cass. Soc. 06/10/2016 n° 15-15.465

## **UNE CLAUSE DÉBIT-FORMATION NE PEUT PAS IMPOSER...**

---

... de rembourser les salaires perçus pendant le stage, mais seulement une partie des frais.

Cass. Soc. 05/10/2016 n° 15-17.127

## **UN LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE PEUT ÊTRE PRÉPARÉ...**

---

... pendant le congé maternité.

Ainsi, il n'est pas interdit de proposer à la salariée des postes de reclassement préalable à un licenciement collectif.

Cass. Soc. 14/09/2016 n° 15-15.943

## **LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ASTREINTE NE PEUT RÉSULTER DE LA SEULE INITIATIVE DES SALARIÉS**

---

Dans un arrêt du 8 septembre 2016 n° 14-26.825, la Cour de Cassation condamne donc le service d'appel téléphonique mis en place par des salariés pour rester joignables en dehors de leurs heures de travail.

Le système ne peut résulter que d'un accord collectif (Art. L 3121-11 du Code) ou d'une décision unilatérale de l'employeur (Art. L 3121-12).

Les salariés ne peuvent donc réclamer une compensation, même si l'employeur avait connaissance de cette situation.

LS du 15/09/2016

## **EN CAS D'ACCUSATION DE HARCÈLEMENT MORAL...**

---

... le salarié ne peut être poursuivi pour **diffamation**.

Toutefois, le salarié de mauvaise foi peut être poursuivi pour dénonciation calomnieuse (selon l'article 226-10 du Code pénal).

Cass. 1<sup>ère</sup> Civ. 28/09/2016 n° 15-21.823  
LS du 04/10/2016

## **RECLASSEMENT D'UN SALARIÉ INAPTE**

---

Ce sont les délégués du personnel qui doivent être consultés et non pas le comité d'entreprise.

Cass. Soc. 14/06/2016 n° 14-23.825

## **PRISE D'ACTE DE LA RUPTURE DU CONTRAT**

---

Si le juge considère qu'elle doit produire les effets d'un licenciement abusif, il ne peut pas réduire le montant de l'indemnité compensatrice de préavis au motif que le salarié aurait retrouvé rapidement du travail.

Cass. Soc. 14/09/2016 n° 14-16.663

## **BNP PARIBAS CONDAMNÉE EN APPEL...**

---

... pour discrimination envers un salarié homosexuel.

La Cour a considéré que le départ de ce salarié dans le cadre d'un plan de départ volontaire en 2012, après diverses mesures machistes et sexistes, rend la rupture nulle.

Elle condamne la Banque à 608 300 € !

### III. RELATIONS COLLECTIVES

#### CONTRAT DE GÉNÉRATION : LE RÉGIME GÉNÉRAL DE SÉCURITÉ SOCIALE...

---

... a conclu le 28 juin 2016 un accord pour une nouvelle période de 3 ans.

LS du 07/09/2016

#### CHSCT

---

Pour la Cour d'Appel de Paris, l'expert du CHSCT peut accéder aux orientations stratégiques du groupe.

Ceci bien qu'**aux termes de la loi** la consultation obligatoire du Comité d'Entreprise est limitée aux orientations stratégiques de l'entreprise.

CA Paris 15/07/2016 n° 15-24.432

LS du 08/09/2016

#### CDD D'USAGE DANS LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

---

En application de la Loi Rebsamen, un accord a été conclu le 28 avril 2016 dans cette branche.

Mais l'extension de ce texte est contestée devant le Conseil d'État.

➤ À suivre !

LS du 08/09/2016

#### LICENCIEMENT COLLECTIF : ORDRE DES LICENCIEMENTS

---

L'inobservation des règles relatives à l'ordre des licenciements ne prive pas ce licenciement de cause réelle et sérieuse.

Mais cette illégalité, entraînant un préjudice pour le salarié, doit être **intégralement** réparée sans que l'indemnité ne puisse se cumuler avec celle d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse.

Cass. Soc. 06/04/2016 n° 14-29.820 et 14-29.821

#### CONCILIER QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET DIGITAL

---

Accord du 6 juillet 2016 dans les Banques Populaires.

LS du 01/09/2016

#### LE FONDS D'INVESTISSEMENT SUN CAPITAL PARTNERS...

---

... a été jugé responsable de 51 licenciements en 2010 chez Lee Cooper par la **Cour d'Appel d'Amiens** le 28 juin.

LS du 25/07/2016

➤ Enfin ! La preuve qu'il est possible de mettre en cause « les décideurs » !

## AFFAIRE MOLEX

---

La Cour d'Appel de Toulouse a confirmé le 9 août le jugement du Conseil de Prud'hommes de Toulouse (... de mars 2014 !) condamnant cette société pour licenciement économique sans cause réelle et sérieuse.

➤ Elle réduit cependant les indemnités pour 191 salariés de 10 à 7 millions.

## CONTESTATION DE LA REPRÉSENTATIVITÉ D'UN SYNDICAT ?

---

Celle-ci n'est plus possible si l'employeur n'a pas contesté la désignation du délégué syndical.

Cass. Soc. 12/07/2016 n° 14-25.794

## RISQUE AMIANTE À L'HÔPITAL DE BESANÇON ?

---

Pour la première fois, un établissement public est accusé de mise en danger et risque 60 000 € d'amende requis par le parquet.

La décision est mise en délibéré au 30 novembre.

LS du 04/10/2016

## CHSCT ET RECOURS À UN EXPERT

---

C'est au juge du fond d'apprécier la réalité du **risque grave** pouvant justifier une expertise.

Cass. Soc. 12/07/2016 n° 15-16.337

## 1) LA SOCIÉTÉ UBER A ÉTÉ CONDAMNÉE LE 9 JUIN 2016...

---

... par le tribunal correctionnel de Paris à **800 000 € d'amende** (dont la moitié avec sursis) pour exercice illégal de la profession de taxi par l'application Uberpop, interdite et suspendue lors de l'été 2015.

Deux des managers, Pierre-Dimitri Gore-Coty (responsable Europe) et Thibaud Simphal (responsable France), sont condamnés respectivement à 30 000 et 20 000 € (dont la moitié avec sursis) mais échappent à l'interdiction de gestion.

Uber devra payer en outre 50 000 € aux 38 parties civiles.

Uber compte faire appel, qui sera suspensif, et « rassure » ses 1,5 million d'adeptes en France et ses 12 000 chauffeurs en estimant que ce jugement n'aura pas d'impact sur son activité en France.

## 2) LA SOCIÉTÉ CONCURRENTHE HEETCH...

---

... doit être jugée le 22 juin et risque le même sort, même si elle considère ne faire que **du covoiturage** en mettant en relation des chauffeurs non-professionnels et des particuliers pour des courses individuelles ou collectives de 22 h à 5 h du matin à Paris, Lyon et Lille.

Le Monde du 11/06/2016

## **L'AMÉNAGEMENT DE LA DURÉE DU TRAVAIL...**

---

... sur 4 semaines (maximum) peut être imposé au salarié sans son accord, mais après consultation du Comité d'Entreprise (ou des Délégués du Personnel).

➤ Cela relève du pouvoir organisationnel de l'employeur.

Cass. Soc. 11/05/2016 n° 15-10.025

## **LE COÛT DE LA VIE AUTORISE LES DISPARITÉS SALARIALES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS.**

---

Cass. Soc. 14/09/2016.

➤ Revirement de la jurisprudence du 28/05/2014 n° 12-27.811.

Il convient cependant que l'employeur fournisse des éléments chiffrés concernant le coût des logements, les prix à la consommation, etc.

## **TRAÇAGE DES VÉHICULES ?**

---

Orange a été condamnée par la **Cour d'Appel de Paris le 29 septembre** à retirer des boîtiers électroniques sur environ 20 000 véhicules en raison du nombre, de la qualité et de la durée de conservation des données (3 à 6 ans).

LS du 05/10/2016

## **PLUS DE 36 600 ACCORDS D'ENTREPRISE ONT ÉTÉ SIGNÉS EN 2015.**

---

Selon un bilan du Ministère du Travail publié le 26 septembre.

- La CFDT a signé .....94 % des textes,
- La CGC .....92 %,
- FO.....90 %,
- La CFTC.....89 %,
- L'UNSA .....87 %,
- La CGT.....84 %,
- L'Union Syndicale Unitaire ....69 %.

Par ailleurs, 1 042 accords de branche ont été signés.

## **LES AVANTAGES COLLECTIFS DE L'ENTREPRISE ABSORBANTE...**

---

... doivent bénéficier aux salariés de l'entreprise absorbée sans qu'il soit nécessaire de conclure un nouvel accord.

Cass. Soc. 13/10/2016 n° 14-25.411

## **CHSCT**

---

La poursuite « de fait » du mandat après sa date normale d'expiration ne prolonge pas d'autant la durée de la protection.

Celle-ci reste de 6 mois à compter de la date de fin du mandat.

Cass. Soc. 28/09/2016 n° 15-16.984



## **L'ACCORD SUR LE TEMPS DE TRAVAIL CHEZ BOUYGUES TÉLÉCOM...**

---

... signé le 23 septembre par le seul syndicat FO (37 % des voix) s'appliquera à défaut d'opposition exprimée par la CFTC (40 % des voix).

## **LE DROIT D'ALERTE DU COMITÉ D'ENTREPRISE PEUT LUI PERMETTRE...**

---

... de demander des informations sur la société-mère.

Cass. Soc. 21/09/2016 n° 15-17.658

# **RÉFÉRENCES RH**

## **LE POINT SUR LE CERTIFICAT DE TRAVAIL**

---

Dossier LS du 14/09/2016

## **LA RUPTURE CONVENTIONNELLE HOMOLOGUÉE**

---

Un dossier sur la jurisprudence croissante concernant ce mode de rupture.

Dossier LS du 04/10/2016

## **LA PRISE D'ACTE DE RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL**

---

Dossier LS du 26/10/2016

## **LA GESTION DU FAIT RELIGIEUX EN ENTREPRISE**

---

À voir, les 39 questions/réponses proposées par la DGT.

LS du 26/10/2016

## **LE FORFAIT SOCIAL**

---

Dossier juridique LS du 10/10/2016

Jacques BROUILLET  
Cabinet ACD  
Avocat au barreau de Paris  
[j.brouillet@acd.fr](mailto:j.brouillet@acd.fr) – tél. 01 42 67 79 78